

#COVID 19 : IMPACTS SUR LES ASSOCIATIONS

Bourgogne Franche-Comté

D'APRÈS 524 RESPONSABLES ASSOCIATIFS INTERROGÉS

- **73 %** des activités associatives sont à l'arrêt
- Seulement **7 %** parviennent à maintenir une faible activité.
- **93 %** ont dû annuler ou reporter des événements



MAIS:



- **86%** ont maintenu des relations à distance entre bénévoles
- **61%** (entre le 20 mars et le 3 avril) prennent des nouvelles de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires
- **49%** parviennent à relayer les messages officiels
- **17%** organisent des activités de substitution à distance pour leurs adhérents

ET :



- **15%** ont besoin d'une assistance et d'une protection juridique adaptée aux circonstances
- **22%** n'ont pas encore connaissance des solutions financières proposées par le gouvernement ou les collectivités

SANS
OUBLIER:



- **60%** des associations employeurs ont recours au télétravail
- **68%** ont fait une demande de chômage partiel
- **13%** ont moins de 3 mois de trésorerie devant elles
- **11%** souhaitent une suspension des paiements courants (charges fixes)

Enquête en ligne lancée le 20 mars 2020, trois jours après le confinement, à l'initiative du Mouvement Associatif et du Réseau National des Maisons des Association, en lien avec le ministère chargé de la vie associative, et avec l'appui de Recherches et Solidarités. Résultat issus de 524 Réponses des responsables associatifs entre le 20 mars et le 3 avril 2020, traités selon la méthode des quotas appliqués aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».